

Clermont-Ferrand 2003 - droit budgétaire - dissertation : Les comptes spéciaux du trésor OU L'information des parlementaires en matière budgétaire

Par **Visiteur**, le **25/07/2008** à **15:31**

L2 - Finances publiques : droit budgétaire - Premier semestre- première session - Année 2003/2004

Durée : 3h

Dissertation :

Traitez au choix, l'un des deux sujets suivants :

1^Â° - Les comptes spéciaux du trésor.

2^Â° - L'information des parlementaires en matière budgétaire.